

Rights Control 35t Av. Pierre Grenier 92100 - Boulogne-Billancourt

2051070638Z00001

00701

Nouveau Cercle Arcachonnais 195 BOULEVARD DE LA PLAGE 33120 ARCACHON

Boulogne-Billancourt, le 17 avril 2025

Concerne : usage non autorisé d'image(s) Sucré Salé

| Référence dossier : 150832 | Montant indemnité transactionnelle : 1844.60 € |
|----------------------------|---|
| | Echéance indemnité transactionnelle : 13/5/2025 |
| | |

Madame, Monsieur,

Nous vous contactons car nous avons découvert que vous utilisez actuellement ou avez utilisé récemment, à des fins de promotion en ligne, une ou plusieurs images dont les droits sont détenus par Sucré Salé SAS. Malheureusement, nous n'avons trouvé aucune trace d'une licence en vigueur vous donnant la faculté d'utiliser la ou les images concernées. L'utilisation d'une image sans licence constitue une atteinte aux droits d'auteur (art. L.111-1 et L.335-2 du code de la propriété intellectuelle) et une faute civile en application de l'article 1240 du Code civil.

Sucré Salé SAS a été autorisée, via son département RightsControl, à percevoir les redevances et indemnités dues pour l'utilisation, la violation du droit d'auteur ainsi que la violation du droit moral du photographe. Cela nous confère également le droit d'intenter un recours devant tout tribunal compétent.

Outre la violation présumée des droits patrimoniaux d'auteur mentionnée ci-dessus, l'image ou les images n'ont pas été créditées du nom du photographe. Ceci constitue une atteinte au droit moral pour laquelle le photographe est en droit de percevoir une compensation financière. En tant que distributeur exclusif de la ou des images, Sucré Salé SAS est contractuellement tenu de percevoir des redevances et indemnités pour l'utilisation, la violation du droit d'auteur et la violation des droits moraux du photographe.

Nous vous invitons vivement à vous conformer aux indications qui suivent dans un délai de 18 jours à compter de la date du présent courrier. Le non-respect de ce délai peut entraîner des frais plus élevés ainsi que d'éventuelles poursuites judiciaires.

- Si vous pensez qu'une licence vous a été valablement concédée pour l'utilisation numérique de la ou des images, veuillez nous faire parvenir les informations relatives à cette licence par courrier électronique à l'adresse suivante : rightsconvol@sucresale fr en indiquant le numéro de commande ou de facture correspondant à l'achat de la licence.
 - Si la ou les images ont été concédées sous licence au nom d'un tiers, par exemple une agence de communication ou agence web, veuillez prendre contact avec votre prestataire afin de nous faire parvenir le contrat de licence pour la ou les image(s) en question.
 - L'objet du courriel doit comprendre le nom de votre société et le numéro de référence du dossier: 150832
- Si vous n'êtes pas en mesure de fournir la preuve qu'une ou des licences vous ont été régulièrement concédées, vous devez immédiatement cesser l'utilisation de la, ou des images, supprimer toutes les copies de celle(s)-ci et vous acquitter du paiement pour l'utilisation non autorisée de la ou des images. Veuillez alors consulter la demande de règlement ci-jointe pour obtenir le détail de l'indemnité transactionnelle. La suppression de la ou des image(s) ne vous exonère pas de votre responsabilité et du paiement des droits afférents.
- Si vous souhaitez continuer à utiliser la ou les images, merci de prendre contact avec nghtscontrol@sucresale.fr.

La demande de règlement ci-jointe détaille le montant de l'indemnité transactionnelle réclamée par Sucré Salé SAS. Elle comprend également une offre de règlement amiable, d'un montant inférieur à ces frais, eu égard à notre volonté de trouver rapidement une solution satisfaisante pour tous.

Cette offre est valable 18 jours, à partir de la date du présent courrier.

En l'absence de réponse de votre part dans ce délai, l'affaire pourra être portée devant le Tribunal Judiciaire compétent par l'intermédiaire de notre avocat.



Pour votre parfaite information, sont également joints à ce courrier les documents suivants :

- Une liste complète des pénalités, coût de licence et frais afférents.
- Des copies des captures d'écran montrant l'utilisation de la ou des images répertoriées sur votre site internet.
- Une foire aux questions (FAQ) qui vous fournira des informations et des conseils.

Sucré Salé SAS s'engage à protéger les droits de propriété intellectuelle et le travail des photographes pour lesquels elle commercialise des licences d'exploitation. Sucré Salé SAS s'engage également à enquêter sur les violations desdits droits, non seulement pour protéger ses intérêts propres, mais aussi pour protéger les intérêts des photographes professionnels qu'elle représente.

Nous sommes obligés d'appliquer avec rigueur les règles protectrices de ces droits et celles résultant des conditions de commercialisation des licences, et nous apprécierions de votre part une prompte coopération afin de régulariser cette situation sans tarder. En tout état de cause, cette lettre ne vaut en aucun cas renonciation par Sucré Salé SAS et/ou les photographes, en tout ou partie, à leurs droits et recours.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.

Jean-Jacques Lebrun

Conformité des Licences

E: rightscontrol jilebrun@sucresale.fr

T: 01 84 76 26 66

www.rightscontrol.com



Un département de Sucré Salé sas 35t Av. Pierre Grenier 92100 - Boulogne-Billancourt

N° RCS: 432 250 371 N° TVA: FR29432250371 Consultez notre Kbis

DEMANDE DE REGLEMENT - DOSSIER : 150832

Photographe : A Point Studio - Agence : Sucré Salé

Référence(s) image(s): 60214422

Nombre d'image(s): 1

Site internet: arcachon.club.ffbridge.fr

Emplacement de l'image sur votre site : https://arcachon.club.ffbridge.fr/evenements/2024/01/12/tournoi-de-la-

galette-1940203

Date dernière modification image sur site : 24/12/2023

Photo(s) en infraction :



Détail de l'offre de règlement à l'échéance finale

| Détail | Montant |
|---|-----------|
| Redevance - licence de base | 370.00 € |
| Frais de détection sur utilisation non autorisée | 684.00 € |
| Pénalité pour défaut de crédit photo | 370.00 € |
| Frais de gestion interne suite à utilisation non autorisée | 342.00 € |
| Atteinte au droit moral de l'auteur photographe | 0.00 € |
| Dévalorisation du cliché | 100.00 € |
| Bénéfices et économies illicitement réalisés | 150.00 € |
| Atteinte aux investissements réalisés (commercialisation et protection du cliché) | 150.00 € |
| Pénalité pour dépassement de l'étendue de la licence (durée territoire, support) | 0.00 € |
| Frais recouvrement sur utilisation non autorisée | 570.00 € |
| TVA sur redevance - licence - taux applicable = 10% | 37.00 € |
| TVA sur frais de services - taux applicable = 20% | 473.20 € |
| | 2736.00 € |
| Total (HT) Total (TTC) | 3246.20 € |

Détail de l'offre de règlement amiable - valable 18 jours à compter de la date du courrier:

| Détail | Montant |
|---|-----------|
| Redevance - licence de base | 370.00 € |
| Frais de détection sur utilisation non autorisée | 392.00 € |
| Pénalité pour défaut de crédit photo | 370.00 € |
| Frais de gestion interne suite à utilisation non autorisée | 252.00 € |
| Atteinte au droit moral de l'auteur photographe | 0.00 € |
| Dévalorisation du cliché | 25.00 € |
| Bénéfices et économies illicitement réalisés | 37.50 € |
| Atteinte aux investissements réalisés (commercialisation et protection du cliché) | 37.50 € |
| Pénalité pour dépassement de l'étendue de la licence (durée territoire, support) | 0.00 € |
| Frais recouvrement sur utilisation non autorisée | 84.00 € |
| TVA sur redevance - licence - taux applicable = 10% | 37.00 € |
| TVA sur frais de services - taux applicable = 20% | 239.60 € |
| | 1568.00 € |
| Total (HT) Total (TTC) | 1844.60 € |

DETAIL DES MOYENS DE PAIEMENT MIS A VOTRE DISPOSITION :

Paiement via virement bancaire:

Banque: CIC

Compte au nom de: Sucré Salé SAS

IBAN: FR76 3006 6109 3300 0201 0030 120

BIC: CMCIFRPP

